



INNOVATION ET RECHERCHE

Innovation et recherche

Une bonne santé dépend de plus en plus des progrès effectués en matière de connaissances et de recherche. Un approvisionnement et une utilisation appropriés de la technologie médicale assurent aux Canadiens l'accès à un système de santé public, viable et de haute qualité dans un délai raisonnable.

Le gouvernement du Canada appuie activement le développement des technologies et des connaissances qui amélioreront la viabilité à long terme du système de santé et produiront de meilleurs résultats.

Qu'est-ce que l'innovation et la recherche?

- **Invention** : Appuyer la mise au point continue de nouveaux traitements. Des organismes, comme les Instituts de recherche en santé du Canada et Génome Canada, utilisent les investissements faits par le gouvernement fédéral dans leur travail de recherche en santé en vue de mettre au point de nouveaux traitements et de nouvelles pratiques.
- **Évaluation** : L'évaluation de l'efficacité réelle et de la rentabilité des nouvelles technologies (notamment les produits pharmaceutiques) et de la manière d'offrir les services de santé de la meilleure façon qui soit sont un autre rôle clé pour favoriser l'innovation. L'amélioration des activités d'évaluation de la technologie en matière de santé garantit que les nouvelles technologies et pratiques seront adoptées et utilisées d'une manière appropriée, augmentant ainsi l'efficacité globale du système de soins de santé. Le Processus commun d'examen des médicaments et les activités d'évaluation de la technologie en matière de santé menés par l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS) sont des éléments clés de ce processus. Le cadre de la stratégie globale sur les technologies de la santé du Canada a été élaboré et sera présenté aux ministres de la Santé aux fins d'approbation, selon le calendrier de l'Accord de 2003.
- **Infostructure de la santé** : Accélération de l'adoption des technologies de l'information et des communications (TIC). Même s'il faut répondre aux inquiétudes en ce qui concerne la protection de la vie privée, une utilisation plus fréquente des TIC et les progrès en matière de dossiers de santé électroniques auront d'énormes avantages : amélioration du suivi des soins, amélioration de la sécurité et de la qualité et réduction des procédures ou des tests inutiles et

.../2

successifs. Le gouvernement fédéral finance Inforoute Santé du Canada; il accélère donc la création et l'adoption de systèmes électroniques d'information sur la santé, notamment des dossiers de santé électroniques, dans l'ensemble du Canada.

- **Meilleure information** : Une meilleure information sur l'état et les comportements de santé des Canadiens contribue à une meilleure prise de décisions quant aux politiques de santé et aide à mesurer l'efficacité des interventions en santé. L'Institut canadien d'information sur la santé, Statistique Canada et Santé Canada travaillent ensemble pour offrir aux Canadiens de l'information sur le système de santé.

Pourquoi l'innovation et la recherche sont-elles importantes?

- Il est essentiel de gérer les nouvelles technologies et les traitements pour garantir que notre système de santé suit l'évolution des besoins des Canadiens. Les ministres de la Santé ont été invités à proposer avant septembre 2004, une stratégie détaillée des technologies de la santé pour évaluer les répercussions des nouvelles technologies et favoriser la meilleure utilisation possible de celles-ci à l'avenir.
- La recherche appliquée et le transfert du savoir sont essentiels pour promouvoir des pratiques exemplaires en santé, l'efficacité des services offerts et la rentabilité des soins. Le travail effectué par les centres de recherche universitaire joue un rôle vital dans le développement de nouvelles façons de recueillir l'information et les données nécessaires pour améliorer les soins.
- Il est essentiel d'obtenir de l'information sur la performance du système de santé pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins et la gestion globale des ressources en santé.

Avantages pour les Canadiens

- L'innovation et la recherche en santé permettront au système de santé de continuer à répondre aux besoins sanitaires des Canadiens, en évolution constante.

Progrès à ce jour

- Des progrès importants ont été réalisés en vue de respecter les engagements de l'Accord sur la santé de 2003 visant à mieux gérer les nouvelles technologies et les nouveaux traitements de façon à ce que notre système de santé demeure adapté aux besoins changeants des Canadiens.

- Des investissements ont déjà été effectués pour augmenter la capacité d'évaluation des technologies au Canada. Aussi, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont consulté un large éventail d'intervenants à propos d'une stratégie détaillée sur les technologies de la santé qui englobe tous les aspects du développement des technologies, de la diffusion, de l'utilisation et de la substitution, et de la façon dont on pourrait maximiser son efficacité à l'avenir. Cette stratégie canadienne sur les technologies de la santé sera déposée à l'automne 2004 pour recevoir l'approbation des ministres de la Santé.
- Des investissements ont été effectués pour améliorer l'accès aux services de diagnostic, particulièrement dans les régions rurales et éloignées, et pour soutenir les installations de recherche en santé à la fine pointe de la technologie.
- Le gouvernement du Canada a établi le Fonds pour l'achat d'équipement médical et diagnostique (FAÉMD), par le biais d'un accord de fonds en fiducie de tiers en mars 2003.
- L'Étude nationale sur l'équipement d'imagerie médicale 2003 de l'Institut canadien d'information sur la santé a compté 148 appareils IRM à travers le Canada. Il s'agit d'une augmentation de 400 % d'IRM depuis 1993. À la suite de la publication du rapport, les provinces et les territoires ont publiquement annoncé leur intention d'acheter 27 appareils supplémentaires. On estime qu'environ 78 IRM des 175 (45 %) furent achetés grâce aux fonds provenant du Fonds pour les appareils médicaux 2000 ou du Fonds pour l'achat d'équipement médical et diagnostique 2003.
- Le Budget de 2004 a affecté des fonds supplémentaires de 100 millions de dollars à Inforoute Santé au Canada en vue d'évaluation, de la mise au point et de la mise en oeuvre d'un système de qualité de surveillance de la santé publique pancanadien en temps réel pour aider à identifier en temps opportun des éclosions de maladies infectieuses comme le SRAS.
- La surveillance de la santé publique est la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion continues et méthodiques de données sur l'événement lié à la santé pour réduire la morbidité, la mortalité ou pour améliorer la santé.